

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants Question écrite n° 82854

Texte de la question

M. François-Xavier Villain attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants parfois obligés, durant les périodes de vacances, d'effectuer des périodes de stage en entreprises. Ces dernières ne sont nullement contraintes de leur verser une rémunération même symbolique durant le stage alors que dans le même temps ces étudiants ont à faire face à des frais de transport et de logement souvent importants. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il ne serait pas possible qu'ils puissent à l'occasion de ces stages bénéficier d'une indemnisation spécifique.

Données clés

Auteur: M. François-Xavier Villain

Circonscription: Nord (18e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 82854
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 janvier 2006, page 151